

# échallat

LES ÉCHOS DE NOTRE VILLAGE



[www.echallat.fr](http://www.echallat.fr)

N° 61 Octobre 2022 – 27<sup>ème</sup> année



# LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

L'été 2022 restera marqué par des températures très élevées et un manque de pluie qui a fortement perturbé la végétation et pénalisé les cultures.

Il marque également la reprise, attendue de tous, des activités festives estivales, lesquelles n'avaient pas pu être organisées en 2020 et 2021. Nous nous sommes ainsi retrouvés pour le repas des anciens combattants le 08 mai, le traditionnel repas du 13 juillet qui a rassemblé 160 convives, et pour la quinzième édition de notre Festival ECHALL'ARTS qui a été une totale réussite avec plusieurs milliers de visiteurs accueillis dans une excellente ambiance.

J'en profite pour remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui se mobilisent pour organiser ces manifestations, en particulier les quelques 160 bénévoles de l'ALAMBIC.

Grâce à vous tous, nous avons passé des moments inoubliables de convivialité et d'échange.

Le 01 juin, le Conseil Départemental nous a remis le prix spécial « *Contribution des habitants à l'embellissement du village* » dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. Il s'agit de l'un des deux seuls prix spéciaux remis cette année dans le département. C'est une belle reconnaissance pour tous les habitants qui se mobilisent pour fleurir les abords de leur propriété. Un très grand merci à tous.

Un voyage exceptionnel au musée du Louvre a été organisé, en fin d'année scolaire, par les maîtresses pour tous les élèves de l'école d'Echallat. Les enfants sont revenus enthousiasmés, des étoiles plein les yeux. Ce voyage a pu être concrétisé grâce à un don important de l'ancienne association de pétanque et à la contribution de l'APE.

La nouvelle rentrée, quant à elle, s'est déroulée dans de bonnes conditions. 35 enfants sont scolarisés à Echallat et 46 à Douzat. Il est à noter que le matériel de la cantine a été en grande partie renouvelé et complété pour répondre au mieux à l'évolution des normes sanitaires. Cet investissement conséquent a été intégralement pris en charge par l'association Saint Maurice d'Echallat que nous remercions sincèrement.

Les principaux travaux de voirie prévus à l'exercice budgétaire 2022 ont été réalisés. Notons, en particulier, la sécurisation de la RD 14 avec la mise en place de deux ralentisseurs, la réfection de la chaussée rue du Chêne Vert à Villars et rue des Passeroses, les aménagements pour dévier et canaliser les eaux pluviales rue des blés à la Croizette et rue Froide, ainsi que le rehaussement de la chaussée au croisement de la rue du Cerisier Négrier et de la RD 14.

La livraison et l'installation du nouveau distributeur de pain ont pris quelques semaines de retard. Opéré par la boulangerie « les Fous de la Boulange » de Saint-Genis d'Hiersac, il sera implanté sous l'abri à côté du terrain de foot et opérationnel sous peu.

Le nouveau site internet de la commune [www.echallat.fr](http://www.echallat.fr) vous permet d'avoir accès à tout moment à de nombreuses informations pratiques.

Enfin, je vous invite à nous retrouver le **vendredi 20 janvier 2023** pour les vœux du maire et de la municipalité.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

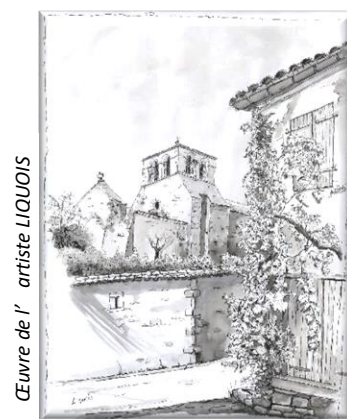
Bien cordialement.

Alain Briand.



## AU SOMMAIRE

Les actualités de la commune.....	3 à 9
Vie Scolaire .....	10 à 11
Le coin des associations.....	12 à 13
Bienvenue .....	14 à 15
Le saviez-vous ? .....	16
CDC du Rouillacais .....	17 à 29
Bonnes pratiques .....	20
Infos pratiques .....	21 à 25
Le carnet .....	27
Quizz .....	28



Œuvre de l'artiste LIQUOIS

### Comité de rédaction :

Céline FOURCADE

Stéphanie LABORDE-GALTEAUD

Corinne VERGNAUD

Lucien AUNEAU BONTE

Alain BRIAND

### Imprimerie :

AJ GRAFIK – 16170 Rouillac

05 45 25 22 95

Dépôt Légal :

Octobre 2022

## Les actualités de la commune

### CONNEXION

## SITE WEB



Nous vous l'avions annoncé il y a plusieurs mois.... ça y est, le nouveau site internet de la commune est en ligne. Vous pouvez le consulter sur [www.echallat.fr](http://www.echallat.fr)

Cet espace vous présente différents services :

- ✓ **Mairie** : horaires de la mairie, présentation des conseillers, des agents, des commissions, **des comptes-rendus des conseils municipaux et délibérations**.
- ✓ **Enfance** : toutes les informations sur l'école, le Sivos, les assistantes maternelles de la commune, le centre de loisirs.
- ✓ **Formalités et services** : vous permet l'accès aux différents services publics pour le renouvellement de vos pièces d'identité, l'inscription sur les listes électorales, le recensement militaire, les déchets ménagers, les services de mobil 27...
- ✓ **Patrimoine** présente l'histoire et les monuments de notre beau village ainsi qu'une galerie de photos.
- ✓ **Associations et Loisirs** vous oriente sur les différentes associations communales, les hébergements et l'office du tourisme du Rouillacais.



### SERVICE

## DISTRIBUTEUR DE PAIN



La boulangerie "les Fous de la Boulange" de Saint-Genis d'Hiersac va mettre à notre disposition un distributeur de baguettes. Il sera situé sous l'appentis, en face du terrain de foot.

Les baguettes seront cuites sur place en 45 ou 75 secondes selon le mode de cuisson choisi. Le coût de la baguette sera de 1,10 €, avec possibilité de régler en espèces ou en carte bancaire.

La livraison et l'installation de l'appareil, initialement prévues mi-octobre, ont pris du retard. Il devrait être opérationnel courant novembre. Une information sera faite dès qu'il sera en fonctionnement.



## FESTIVITES

# REPAS DU 13 JUILLET

Après 2 années d'interruption le repas du 13 juillet a pu être organisé, et les inscriptions ont été très vite complètes. Ce ne sont pas moins de 160 convives qui se sont retrouvés sur la place de la salle communale pour partager le traditionnel repas « entrecôte/frites ». Un bal populaire a animé la soirée. Les valse, rocks et autres sons discos se sont enchaînés dans une ambiance joyeuse.

Une soirée réussie et appréciée tant par les habitués que par les nouveaux habitants. A renouveler en 2023.



## SPORT

# RALLYE DE LA GUIRLANDE

Après deux années d'interruption, le Rallye de la Guirlande a pu reprendre sa course les 30 avril et 1<sup>er</sup> Mai 2022. Ce sont quelques 122 concurrents qui ont traversé nos hameaux au volant de leurs bolides pour le plus grand plaisir des amateurs de sport automobile.



## SERVICE

# BOITE A LIVRES

La mise en service de la boite à livres sur la place du lavoir s'est déroulée le 9 juin 2022. Les premiers retours sont très positifs, avec de nombreux échanges constatés. Vous pouvez y trouver un large éventail de livres (romans, littérature classique, revues diverses, BD, livres pour enfants ...).



## DISTINCTION

# VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le Prix spécial « *Participation des habitants au fleurissement du village* » a été remis le 1<sup>er</sup> juin 2022 par le Conseil Départemental à la Commune dans le cadre de l'opération « *Villes et Villages Fleuris* ».

Seulement 2 prix spéciaux ont été remis cette année au niveau du département, dont un pour notre commune.

Nous sommes très fiers de cette récompense et remercions sincèrement tous les habitants qui prennent soins de nos rues et massifs pour continuer à embellir notre beau village.

## FESTIVITES

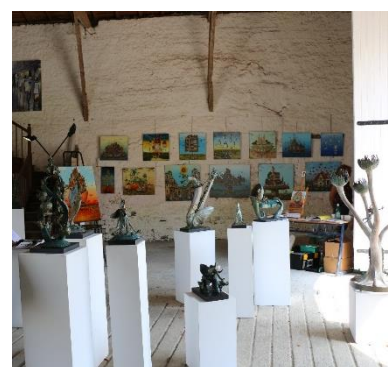
# ECHALL'ARTS : LA 15<sup>ème</sup> EDITION TANT ATTENDUE



Après 3 années d'attente due à la pandémie, cette 15<sup>ème</sup> édition du festival Echall'Arts s'est déroulée sous sa formule complète les 5, 6 et 7 août. Nous avons eu la chance d'un temps superbe avec une accalmie de la canicule sur le weekend.

Les bénévoles ont répondu présents pour cette édition, plus nombreux qu'en 2019, nous étions plus de 160. Grâce à l'implication, la bonne volonté et la gentillesse de toutes et tous, le retour que nous avons eu des artistes, stagiaires, exposants et

visiteurs était élogieux. Toutes et tous étaient très contents de l'accueil et de l'ambiance du festival, prêts à revenir l'année prochaine. Grâce aux bénévoles, le festival assure le montage et démontage de tous les équipements, l'accueil des artistes, stagiaires et visiteurs, la préparation des repas de midi, le bar, le salon de thé, le repas du samedi soir, le nettoyage des tables, le traitement des déchets. Merci à tous.





Cette année, le nombre de stages a été volontairement limité à 4, ils étaient tous complets. Les artistes exposants dans les granges, porches et cours de maison ont répondu en nombre pour cette édition.

Le concours de peinture a accueilli dans nos rues et sur les communes limitrophes des

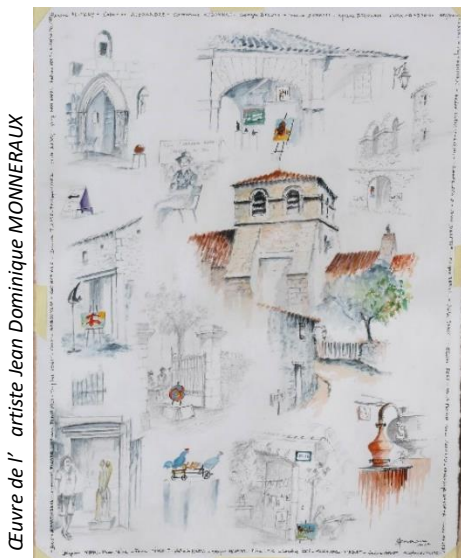
passionnés de cette forme d'expression artistique. Les œuvres primées sont exposées à la mairie.

En soirée 2 concerts gratuits ont rythmé la vie du village, Gospel le vendredi soir et Chansons festives Accordéo-Cuivrée le samedi soir.



Les visiteurs sont venus nombreux. Sur les 3 jours nous avons accueilli près de 6000 personnes, avec une forte augmentation des visiteurs les après-midis entre 16 et 20 heures, déambulant dans le village pour admirer les œuvres au gré des maisons.

En conclusion, après ces 3 années d'attente, cette 15<sup>ème</sup> édition s'est conclue par un beau succès, tout à l'honneur des bénévoles et de notre commune d'Echallat.



Œuvre de l'artiste Jean Dominique MONNERAUX



## CEREMONIE

# COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le vendredi 11 Novembre 2022, tous les habitants sont invités à commémorer l'**armistice de 1918**. A 11h00 : rendez-vous place du lavoir, suivi du dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes.

## DECORATIONS

# BIENTOT NOËL

En préparation des festivités de Noël et pour embellir notre village, n'hésitez pas à décorer simplement vos portes, portails et grilles.

Comment faire ?

RIEN DE PLUS SIMPLE :

- Récupérez du feuillage en forêt ou dans votre jardin : branches de sapin, de tuya, du buis, ou du lierre
- Attachez ce feuillage en forme de couronne (Pour vous aider, vous pouvez utiliser un fil de fer ou bien une branche de glycine).
- Ensuite accrochez dessus quelques pommes de pins, petites boules rouges que l'on trouve en forêt, ou bien des petits nœuds de tissus, des châtaignes, des glands...



Laissez parler votre imagination et vous verrez apparaître la magie de Noël.

## TRAVAUX

# LES TRAVAUX VONT BON TRAIN SUR LA COMMUNE ...



Aménagement de sécurisation de la RD 14 opérationnel depuis fin Mai



La croisette, rue des blés : Déviation des eaux de ruissellement, creusement et changement des canalisations





Réfection de la chaussée rue du Chêne Vert à Villars et rue des Passeroses dans le bourg



Rue du cerisier négrier / RD14 : rehaussement de la chaussée



Rue froide / RD14 : Déviation des eaux de ruissellement, creusement et changement des canalisations



Achat de 3 bancs pour la place du Lavoir et pour le cimetière



Plantation d'une haie de fruitiers le long du ruisseau place du Lavoir



Cantine : acquisition de nouveaux équipements (congélateur, frigos, ..... ) pour un montant de 16 000 € totalement financé par l'Association Saint Maurice d'Echallat

# TRAVAUX SCOLAIRES

Nous avons donné rendez-vous à nos élèves et à leurs parents très tôt ce beau mercredi de Juin. Le parvis de la gare d'Angoulême était plein d'effervescence !! Le TGV allait nous emmener à Paris pour découvrir Le Louvre, le plus grand musée du monde et en particulier le département des Antiquités Egyptiennes. C'était l'aboutissement d'un long et passionnant projet !

Depuis février, les deux classes avaient travaillé autour du fabuleux album « Petit Noun, l'hippopotame bleu des bords du Nil ». Petit Noun, à la fin de son long périple à la recherche de sa famille, se retrouve au Musée du Louvre. Il s'ennuie un peu dans sa vitrine... et un beau jour, le gardien oublie de refermer la porte de verre. Petit Noun attend la nuit et se faufile dans les couloirs du musée.



L'objectif était de faire découvrir une autre civilisation, vieille de milliers d'années et qui fascine encore beaucoup. Nous avons étudié la vie des hommes à cette époque, les pharaons et les reines qui les gouvernaient, les constructions érigées.

Nous avons exploité en classe les œuvres du musée rencontrées par notre petit Noun : le scribe accroupi, la porteuse d'auge, le chat momifié, le sphinx de Tanis... Nous avons également étudié les pyramides, les tombeaux et leurs trésors. Les photos prises lors d'une exposition à Bordeaux sur le trésor de Toutankhamon nous ont permis de



compléter ce projet. Certains élèves y sont allés avec leurs parents.

Grâce au numérique, nous avons survolé le plateau de Guizèh, la nécropole de Saqqarah et visité la pyramide de Khéops reconstituée.

Les CP ont lu des documentaires sur les hiéroglyphes, le papyrus, les pyramides, le Sphinx, la vallée des rois, le Nil, les pharaons.

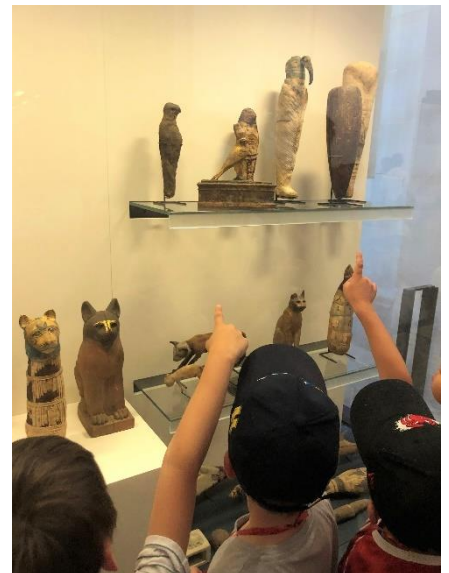
Pour clore ce magnifique projet, l'école est donc partie une journée au musée du Louvre.



Ce voyage fut une grande première pour ceux qui n'avaient jamais vu Paris ni pris le TGV. Les enfants sont partis de la gare d'Angoulême à 7h00, sont arrivés au Louvre vers 11h pour visiter le département des Antiquités Egyptiennes et ont pique-niqué dans le jardin des Tuileries.

Ce voyage n'aurait jamais pu devenir réalité sans le don d'Echallat Pétanque Club et l'aide de l'association des parents d'élèves. Nous les remercions chaleureusement d'avoir permis aux enfants de découvrir ce lieu emblématique et d'accéder à ce patrimoine culturel exceptionnel.

Nous espérons avoir fait naître des vocations d'égyptologues, d'historiens de l'art et de chercheurs !!!



### ENFANCE

## LE JARDIN A MALICES

Cette année l'association a décidé d'offrir aux enfants un spectacle avec « Miss'Tine ».



La salle des fêtes de Vaux Rouillac a ouvert ses portes pour présenter ce spectacle dans de bonnes conditions.

La météo était favorable et les enfants ont pu se retrouver sur le terrain de foot pour partager

le goûter et passer un moment entre copains.

Le Jardin à Malices souhaite pouvoir renouveler ces agréables moments le plus vite possible.

Au programme pour cette nouvelle année scolaire :

- Découverte sensorielle avec Régalade et la MSA,
- Activités diverses salle Place Thiers à Rouillac,
- Initiation musicale avec Marie Laure Aubineau,
- Spectacle à La Palène,
- Visite de Fermes pédagogiques.



### ENFANCE

## APE La Récré

Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves a été renouvelé le 3 octobre 2022 :

La présidente : Candice MICHELET

Trésorière : Stéphanie BAU

Secrétaire : Jessica DUPAU

Contact : [apelarecre16@gmail.com](mailto:apelarecre16@gmail.com)

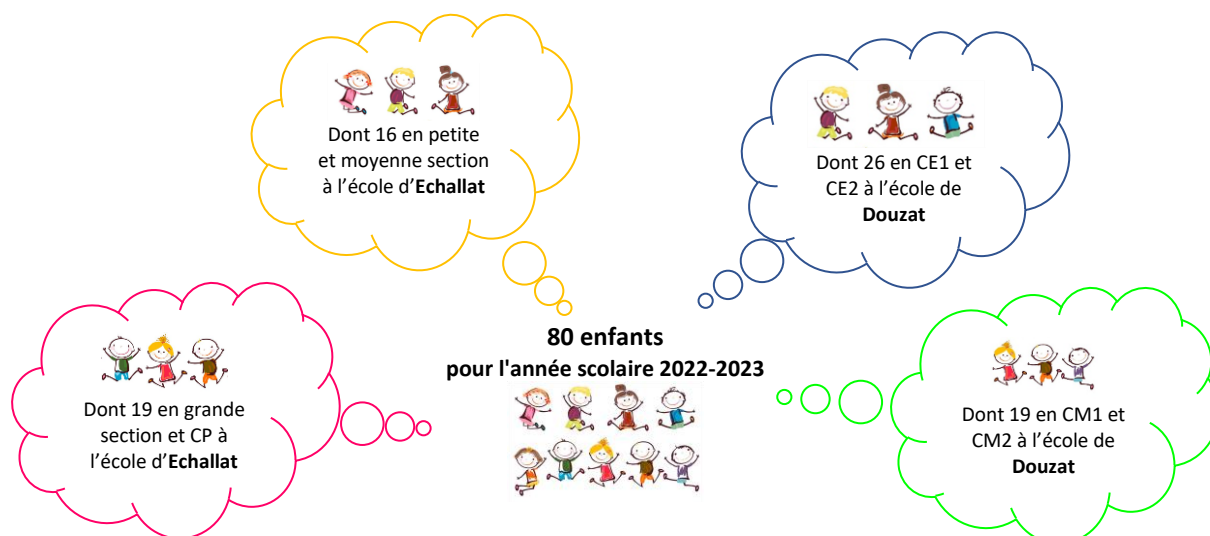


L'association des Parents d'Elèves organise un marché aux fleurs, au cimetière d'Echallat et sur la place de Vaux-Rouillac le samedi 22 Octobre de 9h00 à 12h00.

Comme chaque année, l'APE organise également une distribution de sapins de Noël. Vous pouvez vous procurer un bon de réservation en Mairie. Celui-ci sera à retourner avant le 20 novembre 2022.

La distribution s'effectuera le 3 décembre 2022 entre 10h00 et 12h00 à la salle des fêtes d'Echallat.

# LE SIVOS



## La Cantine

### Période d'ouverture :

La cantine est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant toute la période scolaire (à l'exception des périodes de vacances) et assure 2 services.

Depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2022, le prix des repas pour l'année scolaire 2022-2023 est fixé à 3,00€ pour les enfants et 5,00€ pour les autres bénéficiaires.

## Les garderies d'Echallat et Douzat

### Horaires :

- 🕒 Le matin de 7 h 15 à 8 h 50
- 🕒 Le soir de 16h 30 à 18h 45

Contact : [secretariatsivos@echallat.fr](mailto:secretariatsivos@echallat.fr)

### Tarifs :

- 12,00 € par mois pour 1 enfant
- 15,00 € par mois pour 2 enfants et plus d'une même famille
- 1,00 € par enfant par jour jusqu'à 4 jours par mois ; à partir de 5 jours par mois, le forfait mensuel s'applique.
- Les forfaits à 12,00 € et 15,00 € par mois sont facturés de septembre à juin inclus.

## Règlement d'utilisation du Bus scolaire

Les Tarifs au 1<sup>er</sup> Octobre 2022 sont les suivants :

- 15,00 € par mois pour 1 enfant
- 18,00 € par mois pour 2 enfants et plus d'une même famille
- 1,50 € par enfant par jour jusqu'à 4 jours par mois ; à partir de 5 jours par mois, le forfait s'applique.

Les forfaits sont facturés de septembre à juin inclus.



De nouveaux habitants sont arrivés sur notre commune, joignez-vous à nous pour leur souhaiter la bienvenue :

- 01/2022 : Aymeric DEFRETIN et Pauline BISSIRIEIX - *route de Rouillac à Ste Catherine*
- 06/2022 : Caroline et Antoine SZCZEPANIAK - *rue de l'église*
- 06/2022 : Lili et Pierre-Alexandre GONDAT - *route de Rouillac à St Catherine*
- 06/2022 : Dominique et Bernard GONDAT - *route de Rouillac à St Catherine*
- 06/2022 : Fiona BOUILLON et Teddy BOSSANT - *31 rue de la Mare à Fontenelle*
- 07/2022 : Elisa MICHEL et Marius CHAPELLE - *rue de la forge*
- 07/2022 : Laurent COLIN et son épouse - *rue de l'église*
- 09/2022 : Véronique et Clive WYKES - *Puy-Saint-Jean*

***Nous avons échangé avec Caroline et Antoine qui ont choisi d'investir à Échallat en ce début d'année, en acquérant une maison Rue de l'Église, au cœur même du village. Ils ont accepté de répondre à quelques-unes de nos questions.***

***Stéphanie : Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?***

***Caroline*** : Nous sommes originaires du Nord. Nous avons 50 ans, et avons 1 fille de 18 ans. Nous avons passé plus de 25 ans dans le retail<sup>(1)</sup> à manager des équipes, et nous avons décidé de changer de cap.

Antoine qui a toujours été passionné par la décoration d'intérieure et le bricolage a créé « l'Atelier d'Antoine ». Il fait aujourd'hui un métier qui le passionne : rénovation et décoration de la maison.

En ce qui me concerne, je suis repartie sur les bancs de l'école. Je suis actuellement en formation professions immobilières.

Le très grand intérêt de nos métiers c'est qu'ils sont complémentaires mais aussi qu'ils peuvent se pratiquer dans le Nord comme en Charente, car notre projet à terme est de venir vivre à Echallat à plein temps.

***Stéphanie : Depuis combien de temps êtes-vous sur Echallat ?***

***Caroline & Antoine*** : Nous sommes arrivés au mois d'avril 2022 et nous avons pu profiter d'un été absolument incroyable. Nous avons pris exceptionnellement 2 mois de vacances cette année, et nous avons été gâtés !

Dès les premiers jours, nous avons rencontré des personnes sympathiques et accueillantes.

Nous avons à plusieurs reprises profité des délicates attentions d'Alain et Catherine nos voisins qui déposaient anonymement, au pied du portail, une salade, un melon ou des tomates. On a dû mener l'enquête pour connaître l'identité de ces généreux donateurs 😊 !!

Et puis Mme Briand est venue nous souhaiter la bienvenue en personne, c'est sympa quand on arrive dans un nouveau village.

***Stéphanie : Comment avez-vous trouvé à investir à Echallat ?***

***Antoine*** : Nous cherchions une maison de vacances « pas trop loin » de Lille sans avoir de préférence sur le lieu. Nous cherchions un endroit reposant et ressourçant. La maison et le jardin cachés derrière les murs typiques à notre village, nous ont séduits immédiatement.

Et puis nous sommes tombés sous le charme de notre belle petite église entourée de ses rues fleuries. Comme dirait M. le Maire, Échallat fait partie des plus beaux villages de France, alors on a craqué.

A cela j'ajoute l'environnement, avec ses vignes à perte de vue, les champs de tournesols, qui nous permet de balader nos 2 chiens en toute tranquillité.

***Stéphanie : Qu'est-ce qui vous a attiré à Echallat, ou peut-être plus globalement dans la région ?***

**Caroline & Antoine** : Ce qui nous plaît, c'est d'être complètement dépaycé à seulement 4H20 en TGV et à peine 6H40 en voiture. Le climat charentais est bien plus doux que celui du Nooord.

**Stéphanie** : *Pratiquez-vous des activités ?*

**Caroline** : Nous avons plusieurs passions mais le bricolage et le jardinage sont celles qui nous occupent le plus.

En ce qui me concerne, je suis aussi passionnée par les animaux, et en 2021 j'ai suivi en cours du soir une formation d'éleveur canin et félin. Mon rêve serait d'ouvrir une pension canine dans le Nord ou en Charente et de lancer mon petit élevage familial de labradors chocolat.

Antoine fait de la peinture à l'huile à ses heures perdues. Peut-être un futur candidat pour Échall'Arts 2023 ?? 😊

**Stéphanie** : *Vous vous êtes rapidement intégrés à la commune en participant activement au repas du 13 juillet, ainsi qu'au festival Echall'Arts. Comment avez-vous eu connaissance de ces événements et qu'est-ce qui vous a donné envie de participer ? Avez-vous apprécié ces événements ?*

**Caroline** : Dès que nous sommes arrivés je suis allée me présenter à la mairie où j'ai été agréablement accueillie par Hélène.

M. Briand est arrivé à ce moment-là, nous avons fait connaissance et c'est au cours de la conversation que j'ai découvert le repas du 13 juillet et Echall'Arts.

Nous avons vraiment envie de participer aux 2 événements car c'était, pour nous, le meilleur moyen de nous intégrer rapidement. Nous aimons rencontrer de nouvelles personnes et pour le coup c'était l'occasion rêvée. Ce soir-là, on a mis la main à la pâte, alors évidemment ça créait du lien rapidement.

Et puis être bénévole pour Echall'Arts, était important pour nous. C'est LE festival de l'année et nous ne l'aurions loupé pour rien au monde.

Nous avons envie de découvrir le devant de la scène mais aussi l'envers du décor en contribuant un peu ; Quelle organisation ! C'était génial. Je résigne pour 2023 !!

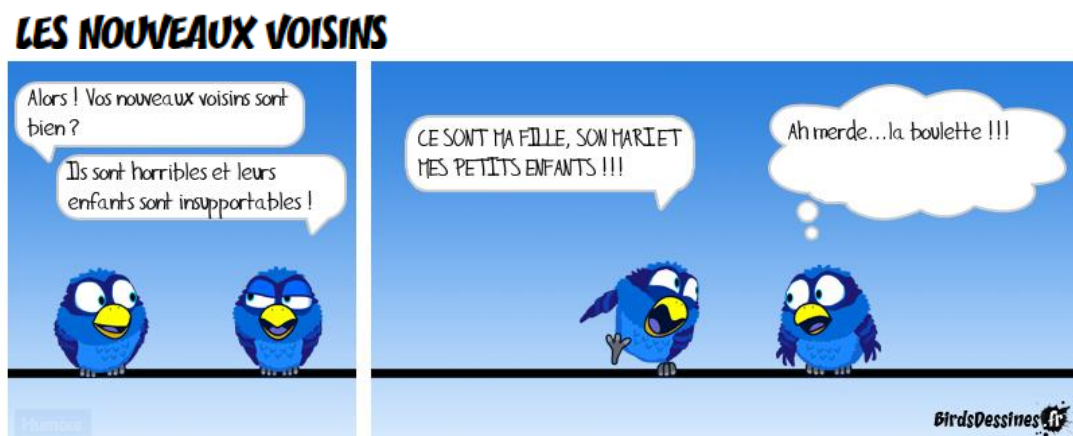
**Stéphanie** : *Y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez changer dans la commune ou voir évoluer ?*

**Caroline & Antoine** : Rien de particulier, hormis avoir un distributeur de baguettes en fonction, mais on sait que c'est pour bientôt 😊.

<sup>(1)</sup> Le prêt-à-porter

*Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? N'hésitez pas à venir vous présenter à la Mairie !*

*Et n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de votre nouveau domicile.*



## Le Saviez-vous ?

### HISTOIRE

**A l'HABIT, que nous dit ce lieu situé au carrefour des communes d'Echallat, Saint-Amant-de-Nouère et Douzat ?**

Ce lieu qualifié de grotte avec ses moellons crépis, son lierre, abrite dans une niche une statue de la Vierge et sous la voûte, un autel en pierre supportant une croix également en pierre.

Devant cette grotte, « Bernadette », lève les yeux vers la Vierge. (Elle représente Bernadette Soubirous, cette jeune fille, née à Lourdes et témoin des apparitions mariales).



Au cours de l'année, des personnes se rassemblent pour célébrer un baptême en présence d'un prêtre ou d'un diacre. D'autres s'y retrouvent pour un temps de recueillement, de prière. Le **15 Août** de chaque année : jour de l'ASSOMPTION de la vierge Marie, dans la mesure où les conditions météorologiques le permettent, une messe, en ce lieu-dit « Grotte de l'Habit » est célébrée pour l'ensemble du doyenné (37 clochers). Cette messe est précédée des Laudes, d'une procession et suivie d'un temps convivial.

Cette grotte inaugurée au **printemps 1954**, en présence des habitants du village et des marraines sollicitées pour l'évènement : mesdemoiselles Marie-Madeleine et Marie-Françoise Truteau, mérite quelques explications quant à son histoire.

**En 1951**, l'abbé Paul Gondart officie à l'église d'Echallat, à l'église de Saint-Amant-de-Nouère, et à celle de Douzat et, régulièrement il participe aux pèlerinages à Lourdes.

Il eut l'idée au retour de l'un de ses pèlerinages qu'une grotte à l'image de celle de Lourdes soit construite « au carrefour des trois communes » où il exerçait son « ministère ».

Il négocia avec les propriétaires de la parcelle du terrain, lança une souscription, se mit en relation avec un architecte d'Angoulême, également « homme d'art » qui prit bon nombre de renseignements très précis à propos de la grotte de Massabielle à Lourdes. Les formalités étant remplies, ce sont les multiples bonnes volontés qui acceptent d'aider en transportant les pierres, de travailler sur place, pour que la grotte voit le jour.

**Aujourd'hui**, les habitants de l'Habit entretiennent ce lieu, le fleurissent et de nouvelles plantations voient le jour. L'idée, puis le souhait du Père Gondart de célébrer le culte en ce carrefour, se pérennise.

*Témoignage recueilli auprès de Annie-France DRAPEAU*





## SANTE

# MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

le Rouillacais  
Communauté de Communes

La maison de santé du Rouillacais a ouvert ses portes début septembre. Projet initié en 2018, l'inauguration s'est déroulée le 24 septembre 2022 en présence des élus communautaires, des professionnels de santé, du sénateur, du président du Conseil Départemental ainsi que M. le sous-préfet de Cognac.

Les élus ont rappelé que l'objectif de cette maison est de rassembler les équipes pluridisciplinaires dans un même lieu. Leur absence était un sujet récurrent sur le territoire et l'actualité récente l'a encore plus mis en avant. Avec cet outil le territoire a des arguments pour accueillir des jeunes. Les médecins actuels sont très mobilisés sur l'accueil de stagiaires et internes. Des terrains à proximité de cette maison de santé ont même été acquis par la Communauté de Communes afin de se laisser la possibilité de construire des logements qui permettraient d'accueillir des étudiants en formation de médecine.

Ce projet, d'un coût de 1 900 000 € a été financé par :

- 34% par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)
- 11 % par la région
- 5 % par le FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire)
- 7 % par le département
- 43 % autofinancement de la CDC



L'intérieur de la maison de santé représente un village avec des locaux de chaque côté et une rue centrale qui sert à fédérer les professionnels de santé.

Les professionnels de santé sont locataires de la communauté de commune.

Chaque « bloc » du bâtiment représente un métier de la santé, avec entre autres :

- Médecins généralistes
- Masseur Kinésithérapeute
- Chirurgien dentaire
- Podologue
- Infirmiers (dont 2 infirmières ASALEE – Voir encadré ci-dessous)
- Sage-femme

Cette MSP va notamment permettre une coordination et une communication essentielle pour les professionnels de santé et contribuer à la qualité de prise en charge de leurs patients, permettant ainsi d'assurer un suivi mutualisé, un accompagnement adapté dans le parcours de soins du nouveau-né à la personne très âgée.

### Qu'est-ce qu'une infirmière ASALEE ?

ASALEE est un acronyme qui signifie Action de Santé Libérale en Équipe.

Il s'agit d'un dispositif, porté par une association loi 1901, dont le but est d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques, en médecine de ville. Un protocole de coopération permet des délégations d'actes ou d'activités des médecins généralistes vers des infirmières déléguées à la santé publique (IDSP) au sein d'un cabinet médical.

Le dispositif ASALEE est créé, en 2004 par un médecin généraliste des Deux-Sèvres et un ingénieur ayant l'expérience des systèmes d'information médicale. L'idée consiste à associer une infirmière, formée et outillée, avec des médecins généralistes, pour contribuer à l'amélioration de la prise en charge globale des patients présentant des pathologies chroniques ou des facteurs de risques.

L'idée est d'offrir à ces patients, grâce à l'éducation thérapeutique :

- Un suivi et une écoute approfondis. Plus de temps en somme que ne peut leur offrir un simple suivi médical.
- L'acquisition de plus d'autonomie dans leur vie quotidienne.

L'infirmière devient alors une « infomédiatrice » entre le patient et le médecin. Elle est plus disponible et facile d'accès que le médecin.

## DECHETS MENAGERS



**Besoin de sacs transparents ou de sacs jaunes ?** Vous devez vous rendre à la déchetterie de Rouillac, avec un justificatif de domicile, pour que des rouleaux de sacs jaunes et transparents vous soient remis. Déchetterie de Rouillac – ZI Lantillon – 16170 Rouillac - Tél : 05 45 96 53 37

Ci-dessous les déchets interdits dans votre poubelle :

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.
- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.



**RENSEIGNEMENTS**  
SERVICE DECHETS MENAGERS 05 45 96 99 40

## CULTURE

### LA MEDIATHEQUE

**Du 13 septembre au 5 novembre :**

Découvrez la réalité virtuelle avec les valises numériques du Service Départemental de la Lecture. Vivez une expérience immersive à 100% et à 360 degrés !

Porté sur la tête et fixé sur les yeux, le casque vous immerge dans un monde virtuel. Une sélection d'expériences, allant de la plongée sous-marine à la visite de sites patrimoniaux... Sensation garantie !

Tous les mardis et vendredis de 14h à 18h dans votre médiathèque

INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 05 45 96 48 56

A partir de 12 ans

**Portage à domicile**

Envie de lire un roman ?  
Regarder un film ?

**La médiathèque se déplace chez vous grâce à Mobil'27 !**

Pour plus d'informations contactez nous par téléphone : 05 45 96 48 56  
Ou par email : mediatheque@ccrouillacais.fr

le Rouillacais Médiathèque

## ENFANCE

# ALPR

Le Secteur Jeunes de L'Association de Loisirs en Pays du Rouillacais organise une soirée à destination des jeunes (11-17 ans) en partenariat avec La Palène. L'objectif est de les emmener voir le concert de « Skip The Use » au « 27 » à Rouillac le vendredi 18 novembre 2022.

La soirée comprend la restauration avant le concert ainsi que le concert. Si des familles sont intéressées pour les jeunes, vous devez contacter par mail [jeunesalpr@orange.fr](mailto:jeunesalpr@orange.fr) ou par téléphone : 07.87.53.82.61.



## ENFANCE

# RELAIS PETITE ENFANCE DU ROUILLACAIS

Contact Eve GIRAUD, responsable petite enfance

[petiteenfance@ccrouillacais.fr](mailto:petiteenfance@ccrouillacais.fr)

Tél : 06 07 29 99 51

PÔLE ENFANCE DU ROUILLACAIS

283 Avenue Paul Ricard - 16170 ROUILLAC

Site internet : [www.cdcrouillacais.fr](http://www.cdcrouillacais.fr)



### RECOMMANDATIONS DE LA MAIRIE

# VIVONS ENSEMBLE

#### ENVIRONNEMENT VIGNES

Rappel à tous les viticulteurs / viticultrices : nous sommes tous concernés par les manchons de protections concernant l'entre-plantation ou les plantations des jeunes vignes. Souvent ceux-ci sont entraînés par le vent et se dispersent dans la nature. Nous vous demandons d'être vigilants sur ce problème et d'en ramasser un maximum pour en limiter l'impact environnemental. Ci-dessous un exemple de ce que nous pouvons trouver sur notre commune...



#### POUR RESTER BRANCHÉ, ELAGUEZ

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication. Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations. L'élagage et le débroussaillage

permettent notamment d'éviter les chutes de branches et de limiter les risques de détérioration des installations qui pourraient entraîner une interruption des services d'Orange par exemple. Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe.



Il en est de même pour les lignes électriques. Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- Ou, le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix.

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

### SANTE

# ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL

Un AVC, qu'est-ce que c'est ?

- Une « **attaque** » du cerveau
- Causée par une **artère** bouchée ou déchirée
- Des symptômes qui apparaissent **brutalement**
- 2 personnes touchées en moyenne par heure en Nouvelle-Aquitaine

Il est important de reconnaître les premiers signes **pour mieux agir**. Chaque minute compte, **des symptômes simples à retenir** :

Une **difficulté à parler** ? Une **paralysie** du bras ou du visage ? Une **faiblesse** d'un côté du corps ? c'est peut-être un AVC.

Les principaux facteurs de risques :

- Hypertension artérielle, diabète
- Tabagisme
- Alcool, café, drogue
- Excès de cholestérol, obésité
- Sédentarité



Composez sans attendre **le 15 (SAMU)** pour être immédiatement pris en charge, vous disposez seulement de 4h30 pour recevoir un traitement

### SOCIAL

## MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES

77 place Thiers – 16170 ROUILLAC – Tél. : 05 16 09 51 37

### FINANCES

## TRESORERIE DE COGNAC

11 rue de Pons – 16110 COGNAC – Tél. : 05 45 83 88 76

Du Lundi au vendredi : de 8h45 à 12h00



### DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## CARTE D'IDENTITE

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué ou j'imprime ma pré-demande.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture ou en Mairie). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.

- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d’empreintes digitales.
- Je retire ma carte d’identité dans la mairie où j’ai déposé ma demande.

Les mairies les plus proches de chez nous équipées de bornes biométriques (Demande de CNI et de passeport sur rendez-vous uniquement) :

**ROUILLAC :**

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30  
74 Avenue Jean Monnet - 16170 Rouillac  
[mairie@ville-rouillac.fr](mailto:mairie@ville-rouillac.fr)  
05 45 96 51 41

**JARNAC :**

Lundi : de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30, Mardi : de 14h à 17h30, Mercredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, Vendredi : de 14h à 16h30  
Place Jean Jaurès 16200 Jarnac  
[mairie@ville-de-jarnac.fr](mailto:mairie@ville-de-jarnac.fr)  
05 45 81 08 11

**COGNAC :**

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
68 Boulevard Denfert Rochereau 16100 Cognac  
[mairie@ville-cognac.fr](mailto:mairie@ville-cognac.fr)  
05 45 36 55 29

**GESTION**

**PAIEMENT CHEZ LES BURALISTES**

Les bureaux de tabac offrent la possibilité de régler les impôts, les amendes ainsi que les factures relevant du secteur public local (cantine, crèche...), en espèces dans la limite de 300 € ou par carte bancaire.



Dans la zone de compétences su SGC (Service de Gestion Comptable) de Cognac :

COMMUNES	ETABLISSEMENTS	ADRESSES
Châteauneuf-sur-Charente	Le Fontenoy	3 rue du Général de Gaulle - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
Cognac	Le Khedive	27 place François 1er - 16100 COGNAC
	Bar Tabac	1 boulevard Oscar Planat - 16100 COGNAC
	Tabac Presse du Champs de Foire	135 rue de la République - 16100 COGNAC
	Tabac Saint Jacques	27 avenue de Lattre de Tassigny - 16100 COGNAC
	Le Valois	91 boulevard Denfert Rochereau - 16100 COGNAC
	Tabac Presse	79 avenue Victor Hugo - 16100 COGNAC
Gondeville	Vival	1 place de l'église - 16200 GONDEVILLE
Hiersac	Tabac Loto Presse de Hiersac	8 rue de Cognac - 16290 HIERSAC
Jarnac	Le Neyran	14 rue du Portillon - 16200 JARNAC
	Le Narval	18 place du Château - 16200 JARNAC
Les Métairies	L'Olympique	6 route de Jarnac - 16200 LES METAIRIES
Rouillac	Casque d'or	42 rue d'Angoulême - 16170 ROUILLAC
	Café de la Ville	101 avenue Jean Monnet - 16170 ROUILLAC
Segonzac	Le Jeanneteau	4 place Frapin - 16130 SEGONZAC

## SERVICE A LA PERSONNE

# ADMR

Association ADMR - 12 route de Hiersac – 16290 SAINT SATURNIN

[www.fede16.admr.org](http://www.fede16.admr.org)

Tél : 05 45 68 37 29



## COORDONNEES

# LES ASSISTANTES MATERNELLES

Ci-dessous les coordonnées des assistantes maternelles sur notre commune :

<b>Annick BOURDY</b>	35 rte de Chante à gré	tel : 06 70 28 62 93
<b>Pascale CHARRE</b>	352 rte des Ouches	tel : 05 45 96 54 05
<b>Céline FOURCADE</b>	250 rte de Vaux - Les Brandes	tel : 06 43 85 36 80



## JURIDIQUE

# CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Conciliateur de Justice auquel les administrés d'Echallat peuvent faire appel est Jean - Christian DAVID qui est joignable par mail : [davidjeanchristian@yahoo.fr](mailto:davidjeanchristian@yahoo.fr)

Il tient une permanence tous les lundis matin de 09H00 à 12H00 à la mairie de Hiersac

Compétences du conciliateur de justice	
Situations pour lesquelles le conciliateur est compétent	Situations pour lesquelles il n'est pas compétent
<ul style="list-style-type: none"><li>- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),</li><li>- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires</li><li>- Différends relatifs à un contrat de travail</li><li>- Litiges de la consommation</li><li>- Litiges entre commerçants</li><li>- Litiges en matière de droit rural</li><li>- Litiges en matière prud'homale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Litiges en matière d'état civil</u> (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)</li><li>- Conflits familiaux (<u>pensions alimentaires</u>, <u>résidence des enfants</u>, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales</li><li>- Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le <u>Défenseur des droits</u> ou le <u>tribunal administratif</u>)</li></ul>

## HORAIRES

# VOS DECHETTERIES



### ROUILLAC - Zone de Lantillon

05.45.96.53.37

**Lundi** : de 14h00 à 17h55  
**Mardi** : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55  
**Mercredi** : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55  
**Jedi** : Fermeture hebdomadaire  
**Vendredi** : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55  
**Samedi** : de 9h00 à 11h55 et de 14h00 à 17h55

### HIERSAC – Route de Tarsac

05.45.96.44.49

**Lundi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
**Mardi** : Fermeture hebdomadaire  
**Mercredi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
**Jedi** : de 14h00 à 18h00  
**Vendredi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
**Samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

*La distribution des sacs jaunes et des sacs transparents se fait à la déchetterie de Rouillac.*

## SERVICE A LA PERSONNE

# MOBIL'27

Mobil'27 fonctionne du lundi au vendredi :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30.

*Le service n'est pas assuré les week-ends et jours fériés*

Tarif unique à 1€ - La réservation s'effectue par téléphone, 24 h à l'avance au 05.45.96.99.46.



## SERVICE A LA PERSONNE

# PRESENCE VERTE

**Ensemble, améliorons votre quotidien !**

**Devis gratuit**  
05 45 97 81 30

**LIVRAISON de REPAS à DOMICILE**

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés

**JARDINAGE / BRICOLAGE**

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.

[www.presencevertcharente.fr](http://www.presencevertcharente.fr)

Livraison de Repas à Domicile, Jardinage, Bricolage :

[contact@pv16.fr](mailto:contact@pv16.fr)

Tél. : 05.45.97.81.30

# CONTACTS / URGENCE



**17 Gendarmerie Nationale / Police Nationale** : en cas de menace contre sa sécurité, la sécurité d'autrui ou la sécurité de la collectivité.

**18/112 Sapeurs-Pompiers** : service de secours et de lutte contre les incendies : en cas de péril d'ordre d'urgence sanitaire, naturel etc... contre les personnes ou les biens.

**15 Service d'Aide Médicale d'Urgence** : en cas d'urgence à caractère médicale ou pour joindre médecin généraliste de garde.



Centre antiposon de bordeaux Centre antipoison et de toxicovigilance de Bordeaux :  
**05 56 96 40 80** : en cas d'intoxication avérée (médicaments, produits ménagers, produits industriels ou agricoles, produits vétérinaires, plantes et champignons, piqûres et morsures d'animaux, pollution de l'environnement, drogues et toxicomanies) ou pour toute information. En cas de détresse vitale ou de doute contacter le **15** ou le **18**



**Pharmacie de garde** : Contactez le **17** qui vous renseignera



**Urgences animales** : Animal perdu ? Contactez un vétérinaire ou bien encore le **18**, notamment sur la voie publique.  
**SOS Animal blessé** : centre de Sauvegarde de Charente Nature : **05 45 24 81 39**



**Numéro vert COVID** :  
**0 800 130 000**



**Urgences Sourds et muets** : **114**  
 Accès aux services d'urgences (SAMU, Forces de l'ordre, Sapeurs-Pompiers) réservé aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre.



Centre de crise ministère des affaires étrangères :  
**01 53 59 11 10**

UTILE

# CONTACTS



## *Vous pouvez contacter la Mairie d'Echallat :*

MAIRIE D'ECHALLAT  
31 Rue de la Mairie  
16170 ECHALLAT

Tél. : 05.45.96.92.02

Courriel : mairie@echallat.fr

La Mairie est ouverte :

Lundi : 09h00 - 12h00

Mardi : 14h00 - 18h00

Jeudi : 14h00 - 18h00

Fermée les mercredi et vendredi

Permanence du Maire et des adjoints le Jeudi de 15h00 à 18h00.

## *Vous pouvez également joindre :*

✓ **Le Maire** : alain.briand@echallat.fr

✓ **La Conseillère déléguée** : communication@echallat.fr

**Pour vos différentes démarches, merci de respecter les horaires d'ouverture de la Mairie.**

**En cas d'urgence, un numéro dédié est à votre disposition le week-end et les jours fériés :**

**06.33.30.20.98**

Plus d'informations sur notre site web [www.echallat.fr](http://www.echallat.fr)



## NAISSANCES



- 👶 16 mai 2022 - Mylan FAYETTE, fils d'Aurélie CARPENTIER et de Sébastien FAYETTE
- 👶 30 juin 2022 - Luna, Giulia PASQUET, fille de Jonathan PASQUET et Emilie MERCIER

***Bienvenue aux enfants et félicitations aux parents !***

## MARIAGES

- 💍 26 mars 2022 - Didier BRUNET et Annette FAVRAUD
- 💍 23 juillet 2022 - Hugo COURAUD et Julie AUBIN



## PACS

- 💍 10 mars 2022 - Matthieu DE TAEYE et Clara ANTUNEZ
- 💍 09 septembre 2022 - Pierre FERMIGIER et Axelle LANGLOIS

***Tous nos vœux de Bonheur pour ces unions !***

## DECES



- ☞ 06 avril 2022 - Thelma BEARD-WROE
- ☞ 05 mai 2022 - Marcelle COUTY-FORTIN

***Sincères condoléances aux familles des défunts.***

# Le Festival Echall'Arts



1. Le festival a lieu tous les ans :
  - a. Le 1<sup>er</sup> week-end de Juillet
  - b. Le dernier week-end de juillet
  - c. Le 1<sup>er</sup> week-end d'Août
2. Qui n'était pas présent sur l'édition 2022 :
  - a. Marc PLATEVOET
  - b. Anna NASSE
  - c. Anita DORCET
3. Le nombre de visiteurs approximatif pour chacun des 2 derniers festivals :
  - a. Entre 2000 et 3500 visiteurs
  - b. Entre 3500 et 5000 visiteurs
  - c. Plus de 5000 visiteurs
4. Cette année, les stagiaires avaient le choix entre 4 ateliers :
  - a. Modelage Animalier, Peinture, Sculpture et Vitrail
  - b. Modelage Animalier, Peinture, Encadrement et Poterie
  - c. Fonte de bronze, Peinture, Sculpture et Vitrail
5. Combien de litres de bière en moyenne ont été vendus en 2022 :
  - a. Moins de 500 litres
  - b. Entre 501 litres et 759 litres
  - c. Plus de 800 litres



6. La monnaie d'échange sur le festival est :
  - a. Le chien
  - b. Le chat
  - c. Le lapin
7. Le groupe de Gospel qui a animé la soirée du vendredi est :
  - a. Bayzic Gospel
  - b. Gospel Celebration
  - c. The Staple Singers
8. Le groupe Treizeurs du Mat, qui a animé la soirée du samedi :
  - a. En première partie de Michel Sardou
  - b. Toute la soirée
  - c. Après le bal populaire



9. Qui a gagné le « Prix du festival » au concours de peinture 2022 ?
  - a. Manue MOINE
  - b. Philippe VIGIER
  - c. Jean Dominique MONNERAUX
10. Qui a sculpté pendant toute la durée du festival le logo d'Echallat ?
  - a. Cédric HENNION
  - b. Georges BOUDOT
  - c. Leslie GAILLARD

## Solutions

1-c / 2-b / 3-c / 4-a / 5-c / 6-b / 7-a / 8-b / 9-c / 10-a